

Cote du document: EB 2014/LOT/G.10
Date: 31 octobre 2014
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président concernant une proposition de don au titre du guichet mondial/régional à un centre international bénéficiant du soutien du GCRAI

Centre international d'agriculture tropicale (CIAT)

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Gernot Laganda

Spécialiste des questions
d'adaptation au changement climatique
téléphone: +39 06 5459 2142
courriel: g.laganda@ifad.org

Ilaria Firmian

Responsable de la gestion des savoirs –
environnement et climat
téléphone: +39 06 5459 2762
courriel: i.firmian@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Pour: **Approbation**

Table des matières

Sigles et acronymes	i
Recommandation pour approbation	1
Première partie – Introduction	1
Deuxième partie – Recommandation	2

Annexe

Centre international d'agriculture tropicale (CIAT): Alliance d'apprentissage pour l'adaptation de l'agriculture paysanne	3
---	---

Appendice

Results-based logical framework
(Cadre logique axé sur les résultats)

Sigles et acronymes

ASAP	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
CCAFS	Programme de recherche du GCRAI sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire
CIAT	Centre international d'agriculture tropicale
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à une proposition de don au titre du guichet mondial/régional à un centre international bénéficiant du soutien du GCRAI, telle qu'elle figure au paragraphe 6.

Rapport du Président concernant une proposition de don au titre du guichet mondial/régional à un centre international bénéficiant du soutien du GCRAI: Centre international d'agriculture tropicale (CIAT)

J'ai l'honneur de présenter le rapport et la recommandation ci-après concernant une proposition de don en faveur de la recherche et de la formation agricoles menées par un centre international bénéficiant du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), d'un montant de 1 million d'USD.

Première partie – Introduction

1. Dans le présent rapport, il est recommandé au FIDA d'apporter un appui au projet de recherche mené par le centre international ci-après bénéficiant du soutien du GCRAI: Centre international d'agriculture tropicale.
2. Le descriptif du don soumis au Conseil d'administration pour approbation figure en annexe au présent rapport: Centre international d'agriculture tropicale (CIAT): Alliance d'apprentissage pour l'adaptation de l'agriculture paysanne.
3. Les objectifs et la teneur du projet considéré sont conformes à l'évolution des objectifs stratégiques du FIDA ainsi qu'à la politique du Fonds en matière de financement sous forme de dons.
4. Les objectifs du projet proposé contribuent à chacun des buts de la Politique révisée du FIDA en matière de dons adoptée en 2009: a) produits axés sur le savoir afin de promouvoir des activités innovantes et de mettre au point des technologies et des approches novatrices au profit du groupe cible du FIDA; b) diffusion de ces savoirs et organisation au FIDA d'activités spécifiques de nature à renforcer les capacités internes, de manière à faire progresser l'assimilation des enseignements et la gestion des savoirs; c) implication dans des processus mondiaux et nationaux d'élaboration des politiques afin d'intensifier les activités de sensibilisation, de plaidoyer et de concertation s'agissant des questions importantes pour les populations rurales pauvres qui sont mises en avant par ce groupe cible; et d) sélection et soutien de partenaires de recherche nationaux afin de renforcer leurs capacités au profit du groupe cible du FIDA.
5. Le CIAT mettra en œuvre le projet dans le cadre du Programme de recherche du GCRAI sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire (CCAFS). Il s'agit d'un important programme de recherche associant de multiples partenaires à l'échelle mondiale, dont les travaux portent plus particulièrement sur le changement climatique dans le contexte des systèmes d'agriculture paysanne.

Deuxième partie – Recommandation

6. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le don proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme "Alliance d'apprentissage pour l'adaptation de l'agriculture paysanne", accordera un don ne dépassant pas un million de dollars des États-Unis (1 000 000 USD) au Centre international d'agriculture tropicale, à l'appui d'un programme d'une durée de trois ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

Le Président,
Kanayo F. Nwanze

Centre international d'agriculture tropicale (CIAT): Alliance d'apprentissage pour l'adaptation de l'agriculture paysanne

I. Contexte

1. Le changement climatique figure au premier rang des menaces qui pèsent sur les conditions de vie et les moyens d'existence du groupe cible du FIDA. En 2012, le FIDA a lancé le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP), l'objectif étant d'orienter le financement de l'action climatique vers les petits agriculteurs, pour leur donner les moyens d'accéder aux informations, aux outils et aux technologies qui les aident à renforcer leur résilience face au changement climatique. La gestion des savoirs et la mutualisation des enseignements est l'un des cinq domaines d'action de l'ASAP, afin de contribuer à la concertation sur les politiques publiques à l'échelle internationale et nationale.
2. L'ASAP a forgé un partenariat axé sur les savoirs avec le Programme de recherche du GCRAI sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire (CCAFS). Ce partenariat poursuit un triple objectif: réinvestir les connaissances et compétences scientifiques existantes dans la conception du portefeuille de projets actuellement financés au titre de l'ASAP, miser sur la mutualisation des réseaux et des plateformes entre les partenaires et les organismes du monde entier pour étoffer le corpus de savoirs concernant le changement climatique, et renforcer le volet de gestion des savoirs et de mutualisation des enseignements de l'ASAP. Le projet proposé dans le présent document a pour ambition de s'appuyer sur ces éléments pour bâtir une alliance d'apprentissage afin de recenser, d'analyser et de transmettre les enseignements qui se dégagent du portefeuille de projets financés au titre de l'ASAP.

II. Justification et pertinence pour le FIDA

3. Le don proposé servira les priorités institutionnelles du FIDA puisqu'il permettra de générer des produits axés sur le savoir et des processus d'apprentissage qui ont une utilité directe dans le cadre des programmes du FIDA. De ce fait, le projet permettra de renforcer les capacités des institutions partenaires et d'améliorer le cadre politique dans trois des grands domaines d'intervention du programme de prêt: a) l'intégration des populations pauvres aux filières agricoles; b) le développement de services financiers accessibles à tous; et c) l'autonomisation des femmes et des peuples autochtones vivant en milieu rural.
4. Le projet contribue au plan de travail stratégique actualisé pour la période 2013-2015 du guichet mondial de la recherche agricole pour le développement, dont les principaux produits escomptés sont l'amélioration de la productivité, de la rentabilité, de la résilience et de la durabilité des systèmes agricoles des ruraux pauvres, en prenant en considération les facteurs politiques et institutionnels qui influent sur le programme de transformation rurale dans son ensemble. Il contribue également au plan de travail stratégique de la Division des politiques et du conseil technique pour la période 2013-2015.

III. Le projet proposé

5. Le don proposé a pour finalité d'optimiser l'impact du FIDA sur la pauvreté rurale dans le contexte du changement climatique. Son principal objectif consiste à donner aux responsables de l'élaboration et de l'application des politiques de développement agricole la possibilité de s'appuyer sur des données scientifiques pour prendre des décisions dans le contexte du changement climatique, afin de démultiplier les effets positifs pour les populations visées, et ses trois objectifs spécifiques sont les suivants:

- i) proposer des produits novateurs axés sur le savoir scientifique concernant le changement climatique qui présentent un intérêt pour les programmes de développement;
 - ii) utiliser les biens publics internationaux que sont les résultats de la recherche scientifique pour alimenter la concertation sur les politiques publiques, à l'échelle mondiale et nationale;
 - iii) donner aux instituts de recherche et aux chercheurs nationaux les moyens de renforcer leurs capacités en matière de recherche sur le changement climatique au service du développement.
6. Les bénéficiaires ultimes de ce projet sont les populations rurales des pays en développement qui vivent dans la pauvreté et sont exposées à l'insécurité alimentaire, dont les moyens de subsistance sont confrontés à des risques climatiques de plus en plus graves. Il est prévu que l'Alliance d'apprentissage entreprenne des travaux de recherche appliquée dans le cadre d'un minimum de cinq projets bénéficiant d'un concours de l'ASAP qui bénéficient directement à 1,5 million de personnes au moins.
7. Le groupe cible de l'Alliance d'apprentissage qu'il est proposé de mettre en place se composera d'organismes publics et de responsables de l'élaboration des politiques agricoles des administrations locales, régionales et nationales qui participent à des projets bénéficiant du concours de l'ASAP. La théorie du changement selon laquelle ces acteurs apporteront une évolution favorable aux bénéficiaires ultimes part du principe que le manque d'éléments probants et de connaissances constitue un handicap majeur qui fait obstacle à l'adoption de la politique d'adaptation au changement climatique. Grâce à la diffusion des connaissances et des éléments probants issus des analyses comparatives qui seront menées dans le cadre de l'ensemble des projets relevant de l'ASAP, ce groupe cible sera en mesure d'obtenir des changements plus marqués en faveur des petits paysans auxquels s'adressent les projets bénéficiant d'un financement au titre de l'ASAP. Il est par conséquent logique de considérer que les 1,5 million de petits paysans qui sont directement ou indirectement concernés par les mesures prises par le groupe cible de l'Alliance d'apprentissage dans le domaine institutionnel, financier et politique sont les bénéficiaires indirects de l'initiative proposée.

IV. Produits et avantages escomptés

8. À chacun des objectifs du projet énoncés ci-dessus correspondent une composante et des activités prévues au titre de cette composante, qui sont indiquées ci-dessous:

Composante 1: Travaux de recherche et produits axés sur le savoir. Les produits axés sur le savoir scientifique, sur des thèmes et sous des formes choisies par le FIDA sont accessibles à un large public:

- a) sélection d'un thème de recherche sur le changement climatique dans le cadre d'un processus participatif mené au sein du FIDA;
- b) appel à propositions pour des travaux de recherche;
- c) sélection de consortiums de recherche en fonction de critères convenus par avance, parmi lesquels la participation de partenaires de recherche nationaux;
- d) programme de recherche d'une durée de 18 mois portant sur le thème retenu, axé sur des études de cas du FIDA; et
- e) préparation, examen collégial et publication de produits axés sur le savoir portant le label du FIDA, du GCRAI (CCAFS) et des partenaires de recherche.

Composante 2: Implication dans l'élaboration des politiques. Les produits axés sur le savoir et les résultats obtenus obtiennent un écho important dans les principales enceintes de concertation au niveau mondial et national:

- a) diffusion des produits axés sur le savoir par les canaux de communication du FIDA, du CCAFS et des partenaires de recherche, notamment les réseaux sociaux;
- b) ciblage de certains résultats spécifiques à intégrer aux grands processus d'élaboration des politiques dans le cadre des stratégies d'engagement annuelles du FIDA, du CCAFS et des partenaires de recherche nationaux; et
- c) diffusion des principaux résultats dans des publications scientifiques afin qu'ils aient de fortes chances d'être cités dans le cadre du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Composante 3: Renforcement des capacités. Les instituts de recherche, les chercheurs et les responsables de l'élaboration des politiques nationaux ont amélioré leurs capacités et obtiennent davantage d'écho dans le domaine de la recherche sur le changement climatique au service du développement:

- a) appui aux partenaires de recherche nationaux pour qu'ils mettent au point et appliquent des stratégies d'implication dans l'élaboration des politiques;
- b) promotion d'une coopération sud-sud appropriée entre les pays concernés par le programme ASAP; et
- c) participation de doctorants aux projets de recherche afin de renforcer durablement les capacités de recherche et les articulations entre la recherche et les applications pratiques.

V. Modalités d'exécution

9. Le CIAT mettra le projet en œuvre dans le cadre du CCAFS. L'accord d'exécution du programme conclu entre le CIAT et le CCAFS précise les rôles et les responsabilités du CIAT en tant que chef de file du CCAFS, qui est supervisé par un comité scientifique indépendant auquel participent les 15 centres du GCRAI.
10. Le CIAT, agissant pour le compte du CCAFS, distribuera les fonds du projet aux consortiums de recherche en fonction des résultats de deux concours sur appel à propositions. Les financements ne seront pas réservés au GCRAI; par conséquent, tous les consortiums de recherche, et en particulier ceux des pays en développement, seront encouragés à se porter candidats.
11. En décembre 2012, le FIDA et la Banque mondiale (en qualité de gestionnaire du Fonds du GCRAI) ont conclu un accord de contribution qui stipule les modalités et conditions d'administration par le gestionnaire du don accordé au GCRAI. Par ailleurs, un accord d'exécution du don sera conclu entre le FIDA et le CIAT pour stipuler les modalités de mise en œuvre et préciser les arrangements fiduciaires. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, le CIAT conclura des accords subsidiaires avec des entités disposant d'un statut juridique qui représentent les consortiums de recherche sélectionnés en fonction de critères approuvés par le FIDA et qui répondent au cahier des charges que le CIAT impose à ses partenaires et sous-traitants.
12. Le CIAT assume l'entière responsabilité fiduciaire du CCAFS. Cependant, ce dernier jouit d'une large autonomie de fonctionnement, puisqu'il dispose de sa propre unité de coordination, dotée d'un personnel à temps plein, basée à Copenhague (direction) et à Cali (services financiers). L'unité de coordination du CCAFS assumera la responsabilité directe de la gestion du projet, dont les aspects techniques relèveront de son Directeur, tandis que les aspects financiers et la rédaction des rapports seront de la responsabilité de son équipe chargée des

finances, implantée au CIAT. Les consortiums de recherche retenus s'engageront par contrat à rendre compte chaque année au CIAT de l'ensemble de leurs activités. La période d'exécution du projet comprendra deux cycles de recherche de 18 mois, et deux appels d'offres seront lancés. Chaque cycle de recherche portera sur les trois composantes.

13. Les éléments essentiels de la gestion comptable et financière d'ensemble du projet sont les suivants:
 - Le CIAT établira, sous une forme ayant l'agrément du FIDA, un plan de travail et budget annuel qui sera approuvé par le FIDA. Le Département des finances du CIAT se chargera d'effectuer toutes les opérations financières se rapportant au projet. Le CIAT applique les directives du GCRAI, qui sont fondées sur les Normes internationales d'information financière, pour ce qui est de la gestion financière, des principes comptables et de la présentation des informations financières, de la vérification des comptes et de la répartition des frais de fonctionnement du Bureau du consortium. Dans cette optique, la gestion du produit du don reçu par le CIAT sera comptabilisée dans un poste distinct de la comptabilité interne et chaque opération sera enregistrée dans le système comptable de l'entité. Tous les fonds transiteront par la Banque mondiale, en sa qualité de gestionnaire du Fonds du GCRAI, qui les reversera au CIAT. Le FIDA procédera aux versements en faveur du CIAT sur la base des plans de travail et budgets annuels, et des avances seront accordées à hauteur de 75% du budget approuvé à l'appui des activités à mettre en œuvre. Par la suite, les avances seront accordées en fonction d'états de dépenses présentés sous une forme ayant l'agrément du FIDA et certifiés par la direction, justifiant de l'emploi d'au moins 75% de l'avance précédente et, s'il y a lieu, de l'intégralité des avances antérieures. Toute avance non dépensée à la date de clôture de l'opération sera remboursée au FIDA sans délai. Le CIAT publiera chaque semestre un rapport de situation financière sous une forme ayant l'agrément du Fonds, qui comprendra notamment un état de dépenses faisant apparaître la ventilation par catégorie des dépenses engagées, aussi bien pour la période considérée qu'en montant cumulé. Le Centre est doté d'un département d'audit interne et d'un comité d'audit qui relève directement du conseil d'administration, et il fait appel à un Commissaire aux comptes de réputation internationale, qui procède chaque année à une vérification indépendante et soumet ensuite le rapport qui en est issu à la direction du CIAT et à son conseil d'administration. Chaque année, le CIAT fera vérifier sa comptabilité par un commissaire aux comptes indépendant, et il transmettra au FIDA une copie de ses états financiers vérifiés dans les six mois suivant la clôture de chaque exercice annuel. Le CIAT s'assurera que le commissaire aux comptes rédige une lettre d'opinion en bonne et due forme concernant l'état de dépenses présenté au FIDA, dans laquelle seront mentionnés les montants des fonds provenant de différentes sources reçus et dépensés au titre de cette opération, ventilés par catégorie de dépenses. En outre, les travaux de vérification devront porter sur l'intégralité du montant du don, y compris la commission de gestion du système du GCRAI versée à la Banque mondiale.
 - **Passation des marchés.** Les règles de passation des marchés de biens et services du CIAT seront appliquées. L'essentiel du financement sera rétrocédé aux consortiums de recherche. Le CIAT a arrêté des procédures de gestion des contrats subsidiaires conclus avec les partenaires du monde de la recherche.

VI. Coût et financement indicatifs du projet

14. Le montant total du don du FIDA qu'il est proposé d'accorder s'élève à 1 million d'USD. La contribution de la Commission européenne est estimée à 0,75 million d'USD et celle du CCAFS à 2,1 millions d'USD. Les fonds du FIDA et de

la Commission européenne transiteront par la Banque mondiale aux termes d'un accord multidonateur; ils supporteront par conséquent une commission de gestion de 2%. Le GCRAI apportera, par l'intermédiaire du CCAFS, 1,2 million d'USD en espèces à distribuer au titre des appels à propositions pour des travaux de recherche, et 0,9 million d'USD en nature correspondant aux dépenses de personnel et de fonctionnement.

15. La majeure partie des fonds seront distribués sous forme de subventions à des consortiums de recherche afin qu'ils entreprennent des activités réparties entre la composante 1 (environ 70%) et les composantes 2 et 3 (environ 15% chacun) dans le cadre de deux cycles (janvier 2015 et janvier 2016). Les dons subsidiaires ne serviront pas à financer les frais généraux.

Tableau 1

Coûts par composante et par financeur

(en milliers d'USD)

<i>Composante</i>	<i>FIDA</i>	<i>CCAFS</i>	<i>Commission européenne</i>	<i>Total</i>
1. Composante 1: Travaux de recherche et produits axés sur le savoir	559	1 174	419	2 152
2. Composante 2: Implication dans l'élaboration des politiques	219	460	164	843
3. Composante 3: Renforcement des capacités	222	466	167	855
Total	1 000	2 100	750	3 850

Tableau 2

Coût par catégorie de dépenses et par financeur

(en milliers d'USD)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>FIDA</i>	<i>CCAFS</i>	<i>Commission européenne</i>	<i>Total</i>
Biens, services et intrants ^a	30	200	25	250
Dons et subventions ^b	500	1 000	500	2 000
Dépenses de fonctionnement ^c	48	407	55	500
Traitements et indemnités ^d	250	211	150	611
Ateliers et formations	40	40	20	100
Véhicules, matériel, travaux	0	0	0	0
Total partiel	868	1 858	750	3 461
Frais généraux du CIAT 13%	112	242	0	354
Commission de gestion du système du GCRAI (Banque mondiale) 2%	20	0	0	35
Total	1 000	2 100	750	3 850

^a Matériel et services de communication et d'impression, et vérification externe approfondie portant sur l'ensemble des coûts réalisée chaque année à la demande du FIDA (2 000 USD par an).

^b Dépenses admissibles financées au titre des subventions de recherche accordées à l'issue d'un appel à propositions conformément à des critères ayant l'agrément du FIDA.

^c Dépenses de communication, création de sites web, dispositifs de planification et de rapport afférents, entre autres, aux plans de travail et budgets annuels, et frais de voyage du personnel.

^d Coûts correspondant au temps de travail consacré par le personnel du CCAFS chargé de la gestion de projets, des communications, des tâches administratives et des finances.

Results-based logical framework

	Objectives-hierarchy	Objectively verifiable indicators	Means of verification	Assumptions
Goal	To maximise IFAD's impact on rural poverty in a changing climate			
Objective	To enable agricultural development policy-makers and practitioners to make science-based decisions in the context of climate change, leading to greater positive impacts on target populations	Approx. 1,5 million smallholder farmers directly involved in ASAP-supported projects will benefit from enactment of informed adaptation policy.		
Outputs / results for each specific objective	<ol style="list-style-type: none"> 1) Scientific knowledge products, on topics and in formats selected by IFAD, are widely accessible 2) Knowledge products and results are actively cited in key policy forums at global and national levels 3) National research institutions and researchers have raised capacities and profiles on climate change research for development 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Number of knowledge products and their distribution statistics 2) Numbers of citations of results in selected policy forums and policy statements; numbers and citation indices of journal papers 3) Numbers of external citations of work of national research partners 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Annual reporting from CCAFS, ASAP and research consortia 2) Analysis of selected policy forums and policy statements 3) Analysis of national media and other public information sources 	<ul style="list-style-type: none"> - Sufficient progress in ASAP implementation to generate useful research findings - Sustained policy effort on climate change at national and international levels - Legitimate voice for research in national policy processes
Key activities for each objective	<ol style="list-style-type: none"> 1.a) Climate change research topic selected via participative consultation within IFAD 1.b) Open competitive call for research proposals 1.c) Selection of research consortium 1.d) 18 month research program on selected topic, focused on IFAD case studies 1.e) Preparation, peer review and publication of knowledge products in agreed formats 2.a) Dissemination of knowledge products via IFAD, CCAFS and research partner communication channels including social media 2.b) Targeting of specific results into key policy processes 2.c) Publication of key results in scientific journals 3.a) Support to national research partners to deliver policy engagement strategies 3.b) Facilitation of appropriate south-south cooperation between ASAP countries 3.c) Inclusion of PhD students on research projects to strengthen long-term research capacity and research-practice linkages 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Verifiable transparent & objective process for selection of research consortium; research process carried out with due diligence including peer review; delivery of agreed research products 2) Number of international and country dialogues where IFAD or IFAD-supported partners make an active contribution; number of citations of knowledge and results in selected policy dialogues and policy statements; number and citation ratings of journal articles 3) Verifiable transparent & objective process for selection of research consortium; evidence of effective delivery of research partners' policy engagement strategies; number of south-south exchange events and numbers of participants, disaggregated by gender; number of PhD students disaggregated by gender 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Annual activity and output reports from the project; internal records at IFAD and CCAFS 2) Annual activity and output reports from the project; documentation of policy dialogues and policy statements; scientific journal websites 3) Annual activity and output reports from the project; annual reports and policy engagement strategies of national research partners 	<p>Pre-conditions to be met prior to action:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Confirmation of co-funding over three years by CCAFS/CGIAR (done) - Buy-in from senior management responsible for ASAP and CCAFS (done) - Outreach to key national research partners in relevant countries (to do) - Strategic analysis of policy landscape at global and national levels (ongoing) - Engagement with relevant agricultural development policy makers and practitioners to assess demand for research and ensure that topics and formats of outputs will meet their needs (to be done by research consortia)